

Rapport de la réunion de l'UEMS à Dresde

Ces réunions se tiennent deux fois par an. Tous les rapports approuvés figurent sur le **site internet** récemment rénové de l'UEMS OHS à la rubrique "meetings":

<http://www.uems-occupationalmedicine.org/>

Chaque réunion commence par une présentation de l'organisation de la médecine du travail dans le pays d'accueil. Ce que j'ai retenu de l'**Allemagne** est une médecine du travail à deux vitesses avec des médecins généralistes qui, moyennant une formation complémentaire, prennent principalement en charge les examens périodiques et les vrais spécialistes de la médecine du travail. Au total, 12.000 médecins (du travail) exercent en Allemagne, mais seuls 3500 sont de vrais spécialistes. Une description du système allemand sera bientôt disponible sur le site internet. La rubrique "member countries" du site présente déjà une douzaine de descriptions de l'organisation de la médecine du travail dans ces pays. La description de la situation belge est un todo pour la période des vacances.

Quelques modifications interviennent encore actuellement dans la composition de la section. Un certain nombre de valeurs sûres ont récemment quitté et de plus en plus de pays envoient une représentation. Le membre moyen n'a assisté qu'à trois réunions. Mais lors de cette réunion de Dresden, 21 pays étaient représentés et on peut supposer que le lieu a eu un effet stimulant. Les élections de fin 2013 en vue de renouveler les mandats de président, de secrétaire et de trésorier étaient un point important à l'ordre du jour. L'actuel président n'envisage pas de second mandat et entre-temps, l'actuel secrétaire, Alenka Skerjanc (Slovénie) a notifié par mail sa candidature à la présidence. Ce qui garantit la continuité de l'organisation.

Après avoir abordé divers points informatifs, la réunion s'est scindée en trois groupes de travail.

Le premier groupe de travail s'est surtout penché sur l'élaboration d'un curriculum commun obligatoire et sur l'accréditation européenne pour la spécialisation en médecine du travail. Ils finalisent actuellement leurs documents.

Le deuxième groupe de travail s'est occupé des "Politics and quality of practice". Ce groupe de travail doit formuler les points de vue à la DG Emploi et Affaires sociales et à l'ETUI, le syndicat européen. Étant donné que l'année dernière, j'avais noué des contacts avec ces deux instances pour le compte de l'UEMS, j'ai été bombardé président de ce groupe de travail. Nous travaillons à l'aide de textes provisoires échangés par mail et ensuite amendés. Une proposition définitive sera alors validée à la prochaine réunion, qui se tiendra à Lucerne (Suisse). Une tâche est venue récemment s'ajouter: elle concerne l'élaboration d'une réponse commune dans le cadre de la consultation publique menée par l'UE sur le thème de "The new EU occupational safety and health policy framework".

Cette importante consultation est disponible via le lien suivant:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=699&consultId=13&furtherConsult=yes>

Elle se poursuit jusqu'au 26 août 2013.

Le troisième groupe de travail s'est intéressé à la "Promotion de la médecine du travail".
Un folder électronique et un ppt seront plus largement développés pour la prochaine réunion.